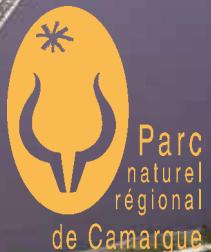


Visages de Camargue

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010



LETTER DU PARC NATUREL RÉGIONAL

En 2010, le Parc naturel régional de Camargue fête ses quarante ans d'existence et invite tous ceux qui sont attachés à ce territoire à se joindre à la fête, du 24 au 26 septembre.

Créé parmi les premiers Parcs, suite à la volonté du gouvernement de protéger des espaces naturels sensibles tout en permettant aux activités humaines de se développer, le Parc atteint aujourd'hui la maturité.

En effet, le Parc révise sa charte pour la troisième fois. La charte est un document d'engagement pour les Parcs naturels, outils de gestion de l'environnement et d'intégration de la qualité de la vie. Sa rédaction est le fruit de concertations avec les habitants, usagers et gestionnaires du territoire qui se sont investis sans compter dans cette longue procédure. Des objectifs évolutifs sur 12 ans y sont fixés. Une fois rédigé, le projet de charte doit être approuvé par l'ensemble des instances : Etat, Région, Département, communes, chambres consulaires. Ce n'est qu'à cette condition que le Parc peut renouveler son classement. Cette procédure doit aboutir avant février 2011, délai accordé par l'Assemblée nationale et le Sénat au Parc pour renouveler son classement.

La troisième charte révise le périmètre du Parc en intégrant les zones humides de Port-Saint-Louis et du Plan-du-Bourg, elle intègre les impacts du changement climatique dans la gestion du delta, elle oriente les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle, elle renforce la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliore le cadre de vie, enfin elle ouvre sa mission de sensibilisation aux coopérations méditerranéennes.

Attachée à sa mission de service public, l'équipe du Parc dirigée par Didier Olivry, est répartie dans six pôles au service des grandes

problématiques du territoire : espaces naturels et gestion des milieux, développement rural et aménagement du territoire, culture et vie locale, accueil et valorisation du territoire, prospective et évaluation, et enfin le pôle administratif qui préside au fonctionnement de la structure.

Les actions du Parc sont soumises aux avis des commissions d'habitants, d'usagers et de gestionnaires camarguais avant d'être validées. Ce fonctionnement démocratique fait du Parc le « Parlement de Camargue » au sein duquel tous les Camarguais sont invités à siéger. Pour les années à venir, afin de faire face aux mutations de la Camargue, qui de tout temps a mis l'homme dans l'obligation de faire des choix, le Parc a besoin de l'implication de ceux qui vivent ou agissent sur ce territoire de passion. Je remercie tous ceux qui depuis 1970 travaillent et militent, parfois dans l'ignorance du grand public, pour consolider cette œuvre magnifique.

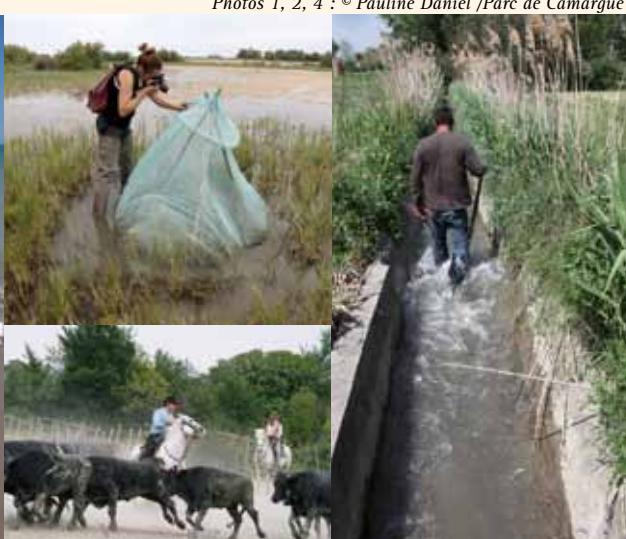
Cordialement

Hervé Schiavetti
Maire d'Arles

Président du Parc naturel régional de Camargue

SOMMAIRE

■ Historique	p.2
• Ça s'est passé au Parc	p.2
• Ils ont fait, font ou feront le parc	p.2
• Ils ont dirigé le Parc	p.6
■ Le Parc aujourd'hui	p.6
• Les élus	p.6
• Les acteurs du territoire	p.7
■ Kaléidoscope	p.8
■ Le Parc demain	p.10
• Paroles d'enfants et d'adolescents de Camargue	p.10
■ Forum Scientifique "40 ans de recherche au service de la gestion en Camargue"	p.11
■ La Fête du Parc	p.12



Photos 1, 2, 4 : © Pauline Daniel /Parc de Camargue



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
01/03/67 Décret instituant les Parcs naturels régionaux 16/12/68 Comité de soutien du Parc naturel régional 15/04/69 Déclaration des propriétaires de camarguais, "Comité des propriétaires de constitution régionale" 25/09/70 Décret instituant la charte constitutive le Parc naturel régional de la Camargue 14/05/70 Approbation du premier président du Parc : M. François Hué, président de la SNPN 25/09/70 Adoption du premier de la SNPN 19/05/69 Election du Comité de soutien du Parc naturel régional de la Camargue 25/10/73 Election du président du comité des propriétaires camarguais M. Marc du Lac, membre du Parc	25/09/70 Approbation de la charte constitutive le Parc naturel régional de la Camargue 24/10/75 Décret donnant aux conseils régionaux la responsabilité des parcs naturels régionaux 01/06/75 Mas du Pont de Rousty	01/01/77 Ouverture de la Maison du Parc	01/01/77 Ouverture de la Maison du Parc	26/11/79 Election du président du Parc : M. Hubert Manaud, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	27/11/95 Election du président du Parc : M. Gérard Jouvet, maire des Bouches-du-Rhône et conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	23/11/98 Élection du président du Parc : M. Michel Vauzelles, député des Bouches-du-Rhône et président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	01/01/2005 Crédit du Parc naturel régional de Camargue pour la gestion d'un syndicat mixte ouvert élargi																								

Ça s'est passé au Parc...



Des moments fondateurs...

1975 1- Collaboration de Georges-Henri Rivière pour la réalisation du Musée de la Camargue.

1975-1976 Reconnaissance de la race Camargue 2- Jacques Espelly, Irène Roussel 3- Alain Albaric, Jacques Espelly 4- Hubert Yonnet, Georges Vlassis

1976 Salon Climagri à Rodilhan : 5- Pascal Mailhan 6- Pierre Vadon 1976 Pèlerinage aux Saintes : 7- Manitas de Plata 8- Henry Aubanel aux arènes

1976 Conseil d'administration du Parc. 9- Marcel Mailhan 10- Jean-Maurice Duclos

1977 Première salle de documentation. 11- Jacqueline Galleron, Jean-Claude Duclos

1978 12-13-14 La Maison du Parc à Ginès. 1978 15- Symposium du Conseil de l'Europe à Ginès.

1978 16- Décoration de Fanonne Guillerme à la Maison du Parc. 1979 17- Visite avec Georges-Henri Rivière et Jean-Maurice Rouquette

1979 Inauguration du Musée de la Camargue. 18- Visite avec Georges-Henri Rivière et Jean-Maurice Rouquette 19- Fanonne Guillerme, Charles Galtier.

Pour les photographies des pages 2 et 3 : © Georges Vlassis, Parc de Camargue

Ils ont fait, font et feront le Parc

Par leur soutien et leur participation, dans les moments constructifs, festifs ou dans la difficulté, ils ont accompagné le Parc depuis sa création et continuent de transmettre l'amour de la Camargue à leurs successeurs.

* JACQUES MAILHAN, *Manadier, Président de l'Association des éleveurs de taureaux Camargue*

Le Parc de Camargue a su conserver sa notoriété internationale malgré toutes les attaques extérieures et intérieures. Il veille, autorise et accompagne les différentes évolutions dans une démarche de protection et de préservation d'un patrimoine unique comptant des espaces naturels où seule la gestion de l'eau reste possible. Cette protection a été intégrée notamment dans le domaine du tourisme où on préfère aujourd'hui mieux recevoir, à plus recevoir. Pour

l'élevage et l'agriculture, la mise en place dans les années 80 des pratiques agro environnementales et de manifestations telles que les courses de sélection des taureaux ont également marqué l'action du Parc en faveur du monde rural.

Afin de remplir ses missions, le Parc doit conserver un lien durable avec les Camarguais et consacrer son énergie au service du territoire. Il ne doit pas être un objet politique, d'où une alternance nécessaire à sa présidence. La politique doit être employée au profit du territoire comme le fut l'implication d'Olivier Guichard (Ministre)

lors de la création du Parc en 1970, puis celle de Michel Barnier, Corinne Lepage, et plus récemment Jean-Louis Borloo qui démontrent l'implication de l'Etat au plus haut niveau. On a été jusqu'à voter une loi pour sauver le Parc.

La Camargue est un joyau de nature qui reste très fragile. Il faut donc que tous les Camarguais se rassemblent pour le protéger et maintenir sa valeur face à des pressions pas toujours bien identifiées.

* CHRISTIAN ESPELLY, *Manadier retraité, fils de Jacques*

L'originalité de la Camargue est de posséder une flore et une faune qu'on pourrait qualifier de « primitives ». Le Parc a été créé pour protéger cette exception et nous accompagner dans notre quête d'un équilibre idéal. La difficulté réside dans les choix à faire pour maintenir un équilibre idéal, mais lequel ?

Nous sommes tous exposés aux risques qu'entraînerait une mauvaise gestion, notamment celle de l'eau pour le profit. Alors serrons-nous les coudes pour conserver la Camargue telle que nous l'aimons !

* HUBERT YONNET, *Ganadero, membre fondateur du Parc naturel régional de Camargue*

La reconnaissance de la Camargue par la création d'un Parc naturel régional est le résultat de la mobilisation de Camarguais qui ont voulu sauver un territoire qui leur paraissait précieux : le Vaccarès, les étangs, le littoral... Nous avons voulu avoir un soutien qui donnerait plus de crédit à nos démarches en faveur de la protection de cet environnement tout en nous permettant d'exercer nos métiers. Pour l'avenir, je compte sur le Parc pour améliorer la gestion de l'eau qui demeure problématique, notamment les questions de salinité, de niveaux et d'écoulements. Pour cela, il faut donner plus de poids au Parc et éviter de freiner sa progression par des querelles politiques qui n'ont pas leur place lorsqu'il s'agit de l'avenir de notre territoire.

* RENÉ LAMBERT, *Président du Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue*

Le Parc naturel régional de Camargue a été créé il y a quarante ans pour protéger ce territoire exceptionnel, cerné par un environnement agressif (industrie, tourisme de masse) porteur de nuisances néfastes au maintien de son fragile équilibre.

Le Comité de soutien, qui est membre fondateur du Parc, se bat dans cet esprit en tentant de faire participer les habitants à sa gestion et aux prises de décision.

Face aux difficultés et aux dangers qui le menacent, ce territoire de Camargue mérite que l'on s'engage avec passion, compétence et générosité.

* LUC HOFFMAN, *Fondateur de la Tour du Valat et membre fondateur du Parc de Camargue*

Le Parc de Camargue se distingue des autres parcs naturels régionaux par trois caractéristiques principales : son patrimoine naturel exceptionnel, de valeur mondiale, une activité agricole encore prospère, essentiellement intensive et latifundiaire et une très forte vulnérabilité aux aléas naturels et en particulier aux conséquences du changement climatique. Ici, pas de déprise, mais au contraire un foncier convoité pour divers usages (agriculture, chasse, protection de la nature, tourisme...), qui façonnent une mosaïque au sein de ce territoire poldérisé, coupé depuis plus d'un siècle de ses géniteurs : le Rhône et la mer. Le Parc se doit d'être cet indispensable forum, cette plateforme où les acteurs du territoire partagent, dialoguent et s'entendent sur les caractéristiques de la Camargue de demain et les moyens d'y parvenir.

Après 40 années d'avancées, de construction, mais aussi de turbulences et de conflits, le Parc a aujourd'hui en main tous les atouts pour jouer pleinement son rôle demain. L'enjeu central est bien de croiser les regards, de trouver les points de convergence et ***

Ça s'est passé au Parc...



Le développement

1985 1-2-3 Remise des clefs du Château d'Avignon au Conseil général qui en confie la gestion au Parc de Camargue jusqu'en 1996.
1988-1991 4-5-6 Nouveaux aménagements au Mas de Rousty.
1989 7-8 Inauguration de l'observatoire du Mas Neuf du Vaccarès.

1989 Expo Léo Lelée. 9- Marcel Mailhan et Odile Rio
1990 Remise des marques de manades par Pat Gadiot au Parc de Camargue.
10- Pat Gadiot, Denys Colomb de Daunant et Sannite Bellon
11- Henry Aubanel et Sannite Bellon
1990 12- Assemblée générale de la Nacioun Gardiano au Château d'Avignon.

1991 13-14 Remise de la collection de photographies de Carle Naudot par ses filles, Nerthe et Estérelle.
1991 15- Repas des manadiers au Château d'Avignon.

15

Ils ont fait, font et feront le Parc...

••• de s'entendre sur des valeurs partagées, sur une vision commune, anticipatrice, dynamique et adaptative pour une Camargue non seulement généreuse pour l'homme, mais diverse, fonctionnelle, accueillante pour la biodiversité et favorable à son évolution. Une Camargue réconciliée avec le Rhône et la mer, enrichie par les flux qui la traversent, qu'ils soient hydrologiques, biologiques ou humains. Un delta ouvert sur les autres espaces et en premier lieu sur l'espace méditerranéen.

Je souhaite que tous les Camarguais investissent ce Parc qui est le leur pour – selon la devise des PNR – « inventer ici une autre vie », riche d'une gamme de futurs possibles pour les 40 ans à venir et au-delà.

*** PAUL ALLARD**, Professeur d'Histoire de l'environnement, Université de la Méditerranée, Equipe DESMID, UMR 6012 ESPACE, Membre du Conseil scientifique du Parc de Camargue

La Camargue est un lieu de mémoire. Le Parc a le mérite de prendre en compte les héritages de ce territoire issus de son histoire naturelle et de son histoire humaine. Il ne s'agit pas de transformer le territoire en musée, mais de faire de la richesse de ce passé un formidable atout pour l'avenir. La capacité d'adaptation du milieu naturel et des sociétés donne au Parc des modèles pour accompagner, voire anticiper, les adaptations à venir. La dynamique du delta, sans cesse en mouvement et la rapidité avec laquelle réagissent les milieux et la société, font de la Camargue un observatoire privilégié des changements climatiques et économiques. Le Parc étant le lien

entre toutes les composantes de cette dynamique naturelle et humaine, il est de ce fait un indispensable moteur du développement durable en Camargue.

Les évolutions à venir constituent autant de défis à relever : conserver une place dans l'économie agricole mondiale et s'adapter aux modifications climatiques. La Camargue du 19^e et du 20^e siècle fut une terre d'utopies pour ceux qui croyaient la conquérir pour la consacrer entièrement à l'agriculture, ceux qui imaginaient des cités ouvrières modèles et ceux qui voyaient le conservatoire des traditions provençales. Maintenir un delta dans le cadre du développement durable en conciliant les nécessaires activités économiques et les dynamiques de milieux naturels uniques, n'est-ce pas un projet utopique, donc indispensable, car porteur de tous les espoirs d'avenir d'une société ?

*** GEORGES VLASSIS**, Photographe, ancien animateur photographe, chargé de la promotion des activités traditionnelles au Parc de Camargue (1972-1980).

Il y a 40 ans, la création du Parc a été une affaire de passion, de partage, d'investissement, de générosité et de respect, au service d'un territoire et de ses habitants. C'était exaltant, tout était à faire. Il fallait tout imaginer, tout créer, tout organiser...

L'avenir pour la Camargue, c'est l'agriculture biologique, c'est elle qui sauvera la Camargue : une nature plus propre, de l'eau plus propre dans les canaux et de nouveaux plus d'animaux.

*** BERNARD PICON**, Sociologue, Directeur de recherche émérite au CNRS, membre du Conseil scientifique du Parc naturel régional de Camargue et de la Réserve de biosphère

La Camargue est le laboratoire idéal pour un sociologue de l'environnement : analyser sur le long terme les interactions entre société et nature qui ont contribué au maintien de cette zone humide d'importance internationale donne à réfléchir sur la question du développement durable. L'eau et sa gestion est le dénominateur commun qui nourrit cette approche interdisciplinaire. La Camargue inspire un message « universel » : si elle reste suffisamment compatible avec la préservation des ressources naturelles, son artificialité tendrait à prouver qu'il est possible de conserver un milieu remarquable tout en produisant.

*** PIERRE HEURTAUX**, Chercheur au CNRS, détaché à la Tour du Valat (1959-1995), à la retraite

Le Parc de Camargue, l'un des tous premiers Parcs nés en France a eu dès sa naissance une forte reconnaissance nationale du fait de l'implication de l'État et de personnalités scientifiques, comme Luc Hoffmann. La présence en son cœur d'une des plus anciennes Réerves nationales et les conflits de l'eau associés, en font un espace de dialogue sur un territoire complexe, dans lequel les acteurs doivent jouer de complémentarité.

Le moment le plus fort de l'histoire du Parc est, en 1998, suite aux inondations de 1993 et 1994, l'entrée des représentants des habitants au Parc représentés par l'Association des Camarguais, portée

par Jean-Luc Malacarne. Cette révolution dans la gouvernance a été appuyée, à l'époque, par Corinne Lepage, Ministre en charge de l'environnement. Pour être opérationnel, à l'avenir, le Parc de Camargue doit pouvoir intervenir sur l'ensemble de la zone deltaïque. Les relations entre l'homme et le moustique, son allié, démontrent qu'il existe en Camargue une relation d'équilibre à maintenir entre développement des activités humaines et conservation de la nature. Maintenons donc durablement cet équilibre !

*** JACQUES BLONDEL**, Directeur de recherche émérite au CNRS, Président du conseil scientifique de la Réserve de biosphère de Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue est né d'une volonté partagée de mettre en place une protection efficace et d'envergure dans le delta du Rhône, sans que soit portée atteinte aux légitimes aspirations des gens qui vivent dans cette région d'exception. Et le résultat est là, aujourd'hui, un territoire d'une extraordinaire richesse naturelle et humaine, reflet de l'extraordinaire diversité de paysages et d'habitats que la nature a construits au fil des millénaires. Pour demain, il faut penser aux défis d'un monde en mutation. Une phase de la vie du Parc qu'il va falloir écrire ensemble, afin de poursuivre le chemin, quelles que soient les embûches. Notre devoir est de construire un projet de territoire associant un grand nombre de partenaires dans un dialogue marqué par la compréhension mutuelle, afin de transmettre ce qui nous fut donné et que nous avons réussi à valoriser pour le bien de tous.

Ils ont dirigé le Parc

Depuis 1970, le Parc naturel régional de Camargue a connu cinq directeurs – Jean-François Leenhardt (1970-1974), André Olivaux (1974-1979), Sannite Bellon (1979- 1999), Jean-Philippe Grillet (1999-2002), Didier Olivry, directeur depuis 2003 – et plusieurs directeurs adjoints. Certains, parmi eux, ont bien voulu donner leurs points de vue, pour les 40 ans.

* JEAN-CLAUDE DUCLOS, *Adjoint au Directeur de 1972 à 1981. Actuellement Directeur du Musée dauphinois et du Musée de la Résistance au Conseil général de l'Isère*

Le défi du Parc de Camargue est de concilier des intérêts souvent divergents, dans l'intérêt de tous, des Camarguais comme de leurs hôtes. La tâche est complexe et toujours à refaire. De là dépend pourtant la pérennité de l'identité, des paysages et du sentiment de liberté qu'inspire encore ce territoire où tout reste possible, le pire et le meilleur.

Je souhaite que le Parc demeure un lieu d'échanges et de participation, ouvert à tous mais prioritairement aux Camarguais qu'ils soient ou non possédants, en vue d'une gestion véritablement collective du territoire.

* MARC JOANNY, *directeur adjoint du Parc de Camargue de 1987 à 2001. Actuellement chargé de la coordination des espaces naturels régionaux au service «Espaces naturels et forêts» du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*

La Camargue est le fruit d'un mariage réussi entre l'eau, douce ou salée, et la terre, où l'homme a depuis longtemps essayé de protéger, de maîtriser et de gérer le milieu naturel. Pour moi le Parc est l'élément clef de la Camargue. C'est le seul organisme ayant la légitimité, la capacité et la compétence pour intervenir dans tous les domaines en partenariat avec les acteurs et habitants du territoire. Le Parc peut même préconiser de revenir à des équilibres naturels plus anciens comme, par exemple, accepter parfois de laisser l'eau rentrer dans les terres. Je connais plus de la moitié des Parcs en France et j'ai constaté une réelle spécificité du Parc de Camargue. Pour les 12 prochaines années, je souhaite au Parc de Camargue de travailler enfin dans la sérénité.

* JEAN-PHILIPPE GRILLET, *Directeur du Parc de Camargue de 1999 à 2002. Actuellement Directeur de Réserves naturelles de France*

Pour moi, un Parc naturel régional est un outil de cohésion, de rapprochement social et politique. C'est aussi un outil qui doit ménager un territoire, lui donner un projet, dont le respect de «l'esprit des lieux» sera l'axe essentiel. Un outil pour franchir les barrières dressées par la nature et les humains, entre la terre et la mer ou la terre et le fleuve, par exemple. Il est évidemment au service de ses habitants, de tous ses habitants. Cette vision correspond-elle à ce qu'a été et cherche à être le Parc naturel régional de Camargue?

Les deux premiers directeurs du Parc de Camargue sont aujourd'hui décédés : Jean-François Leenhardt en 1999 et André Olivaux en juillet 2010.



LE PARC AUJOURD'HUI...



© Jean Roché / Parc de Camargue



Les 4 photos de cette page : © Pauline Daniel / Parc de Camargue

Les élus

Présidents de la Région, du Département, maires, adjoints ou conseillers, ils siègent ou sont représentés au Parc où ils délibèrent et votent les décisions

* MICHEL VAUZELLE, *Député des Bouches-du-Rhône, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur*

Le Parc de Camargue doit veiller au respect de la nature et à la vie de la flore et de la faune mais aussi du peuple qui ne doit pas être pénalisé ni sur le plan économique, culturel ou social. Il faut concilier préservation et valorisation de la Camargue.

L'avenir du Parc, c'est d'abord l'avenir des Camarguais, Arlésiens, Saintois, Saliniers, habitants des villages et hameaux de Camargue et le respect de leurs savoir-faire et de leur amour de leur terre. Le Parc naturel régional de Camargue est un outil au service de leurs ambitions pour le devenir de leur territoire, qui est un patrimoine unique de valeur universelle.

Le Parc naturel régional doit donc disposer des moyens financiers indispensables à son rôle. J'entends que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tant que je la préside, reste le principal contributeur au bon fonctionnement du Parc. La Camargue ne serait plus la Camargue depuis longtemps sans l'action quotidienne de toutes celles et de tous ceux qui contribuent à y maintenir et à y développer des activités essentielles pour la qualité de vie en bonne harmonie entre Camarguais, flore, faune et préservation de notre culture. Je souhaite donc vivement que la nouvelle Charte du Parc soit appliquée au plus vite. C'est le seul moyen pour défendre et mettre en valeur la Camargue que nous aimons et à laquelle nous sommes tous profondément attachés. Chacun doit accepter de servir l'intérêt supérieur de la Camargue, de son Parc et de notre identité culturelle provençale. Ainsi nous pourrons construire ensemble l'avenir et permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre et de travailler, au cœur d'un territoire que le monde entier nous envie.

* JEAN-NOËL GUÉRINI, *Président du Conseil général, Sénateur des Bouches-du-Rhône*

Le Parc de Camargue confirme les ambitions fortes que le Département défend notamment par l'intégration cohérente et complémentaire des 4000ha de domaines départementaux naturels ou bâti. La capacité d'adaptation de ce territoire face à l'évolution climatique, sociale, et économique exprime une dynamique de grande qualité à laquelle le Conseil général se félicite de participer, pour les générations futures.

* ROLAND CHASSAIN, *Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, ancien député des Bouches-du-Rhône, vice-président du Parc naturel régional de Camargue*

Le Parc de Camargue a aujourd'hui 40 ans. Ce sont les Camarguais qui l'ont façonné. Il a été géré pendant près de 30 ans par une Fondation. Sa particularité est qu'il est composé de deux communes. Le cœur du Parc se situe autour de l'étang du Vaccarès, pour sa richesse biologique. A l'heure où développement durable et écologie sont sur le devant de la scène, ici, cela fait presque un demi-siècle que les hommes sont vigilants et se préoccupent de leur environnement.

Les acteurs du territoire

Ils travaillent et habitent dans le Parc et participent par leurs activités à la vie économique du territoire. Ils sont des interlocuteurs et collaborateurs précieux pour le Parc

* JACQUES ROZIÈRE, *Riziculteur*

Ce qui caractérise le Parc ce sont les notions de diversité et un manque cruel d'investissement des Camarguais qui connaissent les réalités du territoire. À leur place, des personnes extérieures à la Camargue qui ont une vision idéaliste de la Camargue.

Aussi, le Parc aujourd'hui c'est pour moi un bateau qui vogue à l'opposé du sens des réalités.

Ce que je souhaite c'est pour l'avenir un Parc qui fédère les Camarguais autour de problématiques du territoire, qu'il soit plus proche de ses habitants et de leurs attentes. Que les projets menés soient plus visibles, moins nombreux car trop dispersés, mais surtout qu'ils aboutissent.

En matière d'aménagement du territoire un gros effort est à faire, car contrairement à d'autres Parcs, la signalétique sur le Parc de Camargue est inexistante, pas de panneaux de consignes, pas d'aires aménagées pour les déchets...

* STÉPHAN BONISTALLI, *Vigneron au Domaine de Bouchaud*

Le Parc se caractérise par ses vastes étendues où se confondent étang, mer et ciel, son originalité est son système hydraulique qui dessale les terres et a permis à l'homme de cultiver principalement du riz et en alternance les autres céréales (blé, tournesol, colza, etc.) Je souhaite que le Parc reste vigilant sur les implantations immobilières et garde sa culture originale sauvage, d'élevage de chevaux, taureaux et l'agriculture.

* JÉRÔME FERTON, *Gérant de deux centres de tourisme équestre, l'Auberge Cavalrière et le Pont des Bannes, et éleveur de chevaux de race Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer*

Le Parc de Camargue jouit d'une forte notoriété grâce à la renommée d'un territoire «sauvage» et préservé. Pour nous, opérateurs de tourisme équestre, le Parc est un outil d'accompagnement à la mise en œuvre de nos projets et de valorisation de nos spécificités dont on attend une présence plus accrue sur le terrain et une écoute attentive.

Les Camarguais ne doivent pas hésiter à aller à la rencontre du Parc et à l'utiliser comme outil de développement, espace de dialogue, d'échange et vecteur de communication.

* FRÉDÉRIC LAMOUROUX, *Responsable du Parc ornithologique du Pont de Gau, aux Saintes-Maries-de-la-Mer*

Au sein d'un espace de biodiversité et de diversité humaine, le Parc est une structure garantie du maintien des activités qui caractérisent la Camargue et qui contribue à l'intégration de celles qui se sont développées durant ces 40 dernières années, comme le tourisme et la protection de la nature.

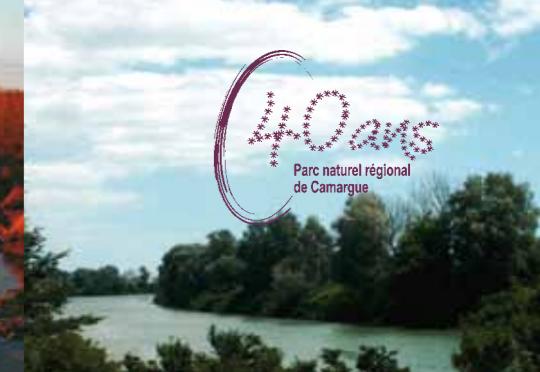
A l'occasion de ses 40 ans, on peut souhaiter un bon anniversaire au Parc ; que dans les prochaines années son rôle soit plus clair, que ses missions auprès des habitants s'affirment par une présence sur le terrain et par des propositions concrètes, que les clivages et les luttes d'intérêts s'apaisent pour nous permettre de travailler ensemble, plus sereinement.





1- Christian Espelly
 2-8-13-15-22-23-28-30-34- Quelques enfants impliqués dans le projet «Charte des enfants» (photographies : Michel Gazarian)
 3- François Letourneau
 4- Paul Allard
 5- Jean-Claude Duclos
 6- Jean-Noël Guérini
 7- Stéphan Bonistalli
 9- Enfants de l'école Jules Vernes à Port-Saint-Louis lors d'une sortie à la Capelière
 10- Jacques Rozière
 11- Georges Vlassis (1973)
 12- Hubert Yonnet (1976)
 14- Bernard Picon
 16- Michel Vauzelle
 17- Marc Joanny
 18- Frédéric Lamouroux
 19- Jean-Philippe Grillet
 20- Éric Coulet
 21- Jacques Mailhan (1976)
 25- Roland Chassain
 26- Luc Hoffman (photographie J.P. Taris)
 27- René Lambert (1976)
 29- Pierre Heurteaux
 31- Jacques Blondel
 32- Hervé Schiavetti
 33- Jérôme Ferton

©1, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 16, 18, 19, 29, 33: droits réservés.
 © 12, 27: Georges Vlassis



* **FRANÇOIS LETOURNEUX**, Président du Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue,
Président du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature

Le delta du Rhône et de la Durance rassemblés est un des plus remarquables de Méditerranée. Cet exceptionnel monument de la nature ne peut se comparer, et sans rougir, qu'avec les bouches du Danube, du Nil, de l'Ebre ou du Pô. Ce que la Camargue a su préserver malgré les pressions extérieures, ce qu'elle est devenue grâce au dynamisme de tous, elle le doit pour beaucoup au Parc et à ses équipes.

Le Parc de Camargue est sans doute celui des Parcs naturels régionaux français qui associe le plus fortement des caractéristiques originales en France, de niveau national, voire international, et une authentique spécificité locale, enracinée dans une culture très forte. Le Parc de Camargue est considéré par tous ceux qui ont eu à se prononcer, au niveau national, sur le projet de révision de sa charte, comme un parc particulièrement cohérent et efficace, malgré les difficultés qu'il traverse, peut-être du fait même de ses caracté-

ristiques originales. Son extension à l'est accroîtra sa cohérence géographique, en le faisant sortir pour la première fois de l'île de Camargue. Il faut souhaiter que le travail conduit en commun avec les collectivités de la Camargue gardoise, notamment au sein de la réserve de biosphère, se confirme et se consolide, pour que l'efficacité du Parc s'étende sur tout le delta. La Camargue a toujours su mettre en avant le lien très fort entre l'homme et la nature. Le Parc de Camargue s'est donné pour mission d'assumer le rayonnement local, national, et international du delta du Rhône et il le démontre chaque jour. Il a donc les capacités à porter cette image qui mêle territoire, nature et culture. Le Parc et les camarguais, exprimant de manière claire l'ancrage d'une culture locale partagée par l'ensemble de la population, sont conscients qu'il faut rester vigilant face aux pressions. Je suis donc confiant pour l'avenir de ce territoire.

Paroles d'enfants et d'adolescents de Camargue

enregistrées lors d'un projet pédagogique mené en 2009, sur le thème de la Camargue (charte des enfants). Fabien, Marius, Zinedine, Jérôme, John, Benjamin sont en classe de 4^e au collège Robert Morel d'Arles. Sarah, Ambre, Marie, Morgane, Osia, Florian, Cyril et Lou sont en classe de 6^e au collège Robespierre de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Habitants ou usagers de la Camargue, ces collégiens livrent des perceptions variées d'un territoire dont ils ont mesuré les valeurs. Certains sont inquiets pour un avenir menacé par les dérèglements climatiques, la pollution, le profit; d'autres, plus sereins, jouissent des plaisirs simples de la vie en Camargue; enfin, certains sont sensibles à l'âme de ce territoire.

Inquiets

«Des dangers dans la Camargue, il y en a parce qu'il y a de la pollution à cause des incinérateurs. Nous, on devient de plus en plus malades et les oiseaux il y en a de moins en moins. Mon grand père, il chasse parce que c'est sa passion, mais chaque année dans le réfrigérateur il manque au moins 20 oiseaux. Ça va mal finir.»
«Je pense que la Camargue va disparaître parce qu'il y en a beaucoup qui disent que la mer va déborder et que ça va engloutir Salin et tout ce qu'il y a autour.»
«Le Rhône avant c'était un endroit bien, mais beaucoup de gens l'ont pollué ce qui fait que maintenant les poissons que l'on pêche ne sont plus mangeables.»

Troublé

«Il y a beaucoup de 4x4, de quads et de motos sur la plage à Salin et c'est vrai que ça pollue, ça fait du bruit, du coup on perd un peu notre tranquillité et notre isolement.»

Sceptiques

«Les maires, ils ne font pas beaucoup de choses pour les jeunes, nous ce qu'on voudrait c'est qu'ils construisent des stades, mais eux ce qu'ils préfèrent c'est faire des constructions de maisons que personne ne va acheter parce qu'il n'y a pas internet.»
«Plus les générations arrivent et moins on se préoccupe de notre environnement. C'est un peu inquiétant parce que j'ai peur qu'il n'y ait plus de Camargue. Même moi, on jette tous nos déchets par terre et on ne respecte plus rien. Des fois je me dis que c'est pas très bien de faire ça, mais je continue quand même.»

Optimiste

«On a de la chance d'avoir du vent parce qu'il fait partir la pollution. Pour définir le vent on peu dire qu'il protège notre santé.»

Festif

«J'adore faire la fête, surtout lorsqu'il s'agit de taureaux. Les regarder, les attraper entre potes surtout quand on connaît le manadier... A cinq ou six, on le prend par les cornes, on l'immobilise et après on le marque et on est contents.»

Gourmand

«Nous en famille on mange d'origine des crustacés, des fruits de mer, par exemple des crevettes... toujours des trucs à base de poisson et d'oiseaux parce que la passion de la famille, c'est la chasse et la pêche et cela restera.»

Sensibles

«À Salin avant les maisons étaient faites en brique, il y avait un petit jardin et un étage. Je trouve que c'était beau la couleur, c'est mieux que les maisons neuves toujours beige ou avec des couleurs neutres.»

«La Camargue pour moi, c'est un rêve, c'est magique.»

«J'ai l'impression que la Camargue me parle, à moi, et me dit: s'il te plaît, s'il te plaît, fait tout pour que je puisse vivre plus longtemps. Et j'aimerais bien supprimer toutes les industries, toutes les choses qui dérangent vraiment la Camargue.»

Points de vue sur la Camargue : les photographies qui illustrent cette page ont été prises par les enfants pour le projet «Charte des enfants».



FORUM SCIENTIFIQUE

Photographies de la rangée du bas : © Pauline Daniel / Parc de Camargue

«40 ans de recherches au service de la gestion en Camargue»

Vendredi 24 et samedi 25 septembre

A l'occasion des 40 ans du Parc naturel régional de Camargue



La baguage des flamants roses organisé par la Tour du Valat dans les années 50 (© TDV)

En 1970 la création du Parc naturel régional de Camargue a permis d'établir une coupure «verte» sur le littoral méditerranéen à la frontière des deux régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur alors que naissaient respectivement dans ces deux régions les complexes touristiques et industriels du littoral. Il avait pour principale mission de mettre en valeur les patrimoines naturels culturels et paysagers du delta du Rhône.

Au moment où le Parc va fêter ses quarante ans, le Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue a proposé que soit organisé un forum scientifique, avec pour objectif de dresser un bilan de l'action de la recherche sur le territoire du delta du Rhône, et de montrer à travers quelques exemples comment la recherche peut servir à la gestion d'un territoire complexe où l'eau en constitue un des enjeux majeurs.

À cette occasion seront traités les quatre thèmes suivants :

- La gestion de l'eau
- La gestion et la conservation du patrimoine naturel
- L'évolution des pratiques
- L'adaptation aux changements

À l'issue de ce forum scientifique, des actes seront publiés et seront téléchargeables sur le site du Parc www.parc-camargue.fr

Samedi 25 septembre :

Habitants de Camargue et d'ailleurs sont invités au Mas du Pont de Rousset à venir visiter les deux expositions qui seront mises en place à l'occasion de ce forum (face au Musée de la Camargue) :

- «Ciel ! Ma Camargue – Points de vues sur une réserve de biosphère» de Jean Roché, photographe.
- «De la science à la gestion», présentation sur posters de travaux scientifiques menés en Camargue.

De 10h à 12h et de 13h à 17h – Entrée libre

L'après-midi, seront proposées des visites guidées par des agents du Parc «De la façade du logis principal à la bergerie»
À 14h 30 et 15h 30 - Durée 1 h – RDV : Musée de la Camargue • Sur réservation

Venez découvrir au musée de la Camargue la nouvelle exposition «Objectifs Camargue» Photographies de Carle Naudot (1880-1948) et Gaston Bouzanquet (1866-1937) de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h – Entrée gratuite à l'occasion des 40 ans du Parc!

Renseignements et réservations :
Musée de la Camargue 04 90 97 10 82

Un centre de recherche en Camargue : la Tour du Valat (© TDV)



Un domaine du Conservatoire du littoral : la Palissade



La réserve nationale de Camargue : l'accueil de la Capelière





FÊTE DU PARC DE CAMARGUE

« 40 ans de passion pour un territoire »

Dimanche 26 septembre 2010, Corrales de Gimeaux

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fête ses Parcs

C'est en septembre que le Parc naturel régional de Camargue est né il y a 40 ans ! C'est également en septembre que les Camarguais fêtent le riz, le sel et la saladelle. Et c'est naturellement en septembre que les Camarguais se réunissent pour fêter leur parc. Cette nouvelle édition de la fête du Parc de Camargue se déroulera donc sur le thème de cet anniversaire, au cœur d'un petit hameau du nom de « Gimeaux » situé au nord du delta.

Avec les Camarguais nous vous invitons à découvrir la Camargue et à la fêter comme elle le mérite !

✿ Circuits découverte accompagnés

En matinée venez découvrir le territoire du Parc de Camargue et participer à de nombreuses balades à pied, à cheval, à vélo, sur le bac de Barcarin ou bien en chariot tracté.

Pour tous les circuits, réservation obligatoire auprès du Parc naturel régional de Camargue au 04 90 97 93 97.

Pour une randonnée sécurisée et confortable, il est conseillé de vous munir de bonnes chaussures de marche, un sac à dos, de l'eau, une protection contre le vent et les moustiques.

✿ Les Animations. Corrales de Gimeaux – Arles de 10 h à 18 h

• Visites découverte

À la découverte de la « Monumental » de Gimeaux. En calèche partez à la découverte de l'histoire singulière des arènes de Gimeaux. 10 h 30/13 h 30/15 h 00/16 h 30

Sur les sentiers de Gimeaux. Promenez-vous en vélo électrique ou participez à une balade à vélo en circuit accompagné par un guide du parc.

• Pour les enfants et les plus grands

L'enfant et le poney. Petite balade à poney, avec l'Association camarguaise de tourisme équestre de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

• Espace contes et siestes musicales. Écoutez Emmanuelle Bunel chanter, tout en douceur, le monde méditerranéen accompagnée de Laurent Rigaud au balafon, à l'harmonium et percussions. Puis laissez-vous conter la Camargue au travers de textes en provençal et en français. Toutes les demi-heures en alternance entre sieste musicale et conte de 13 h 30 à 16 h 30.

• Projection de films. « la bête du Vaccarès » et « Joseph d'Arbaud ». La Camargue, hommes et légendes, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

• Spectacle musique et danse Flamenco. Sur des images de Gaston Bouzanquet, la Compagnie « Les royaumes d'exil » vous fera vivre un grand moment d'émotion et de sensations. 14 h/15 h/16 h/17 h.

• Animations taurines et équestres. Courses camarguaises et démonstrations équestres, avec la Fédération française de courses camarguaises et l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, de 14 h à 17 h 30.

• Démonstration de cuisine avec les chefs du Conservatoire des cuisines de Camargue, recettes élaborées à base de riz de Camargue et de taureau. 11 h 30 et 15 h.



✿ Tout au long de la journée, espace d'exposition consacré aux acteurs du territoire avec des animations autour de :

- **La pêche :** Concours et initiation à la pêche pour les enfants, simulateur de pêche, aquariums et exposition avec les pêcheurs d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau.

- **La terre :** sensibilisation à l'argile avec la santonnier Evelyn Ricord, concours de fabrication de santons pour enfants sur le thème de la bête du Vaccarès. Sur inscription.

- **Les producteurs locaux :** viticulteurs camarguais, AOC Taureau de Camargue, huile d'olive, fromage de chèvre, écrevisse, riz, pains... Dé-gustation-vente.

- **L'environnement :** faire connaissance avec les gestionnaires des espaces naturels protégés de Camargue (Marais du Vigueirat, Amis du Pont de Gau, Tour du Valat...)

- **Ateliers créativité :** ateliers de création d'une fresque sur le thème des 40 ans du Parc et confection de biscuits sablés à base de farine de riz, en forme de taureau et cheval, avec l'association l'Art du Trait.

- **La fête en musique.** L'Etoile de l'Avenir, Groupe folklorique traditionnel. Peña les Aux-Temps-Tics

- **Le coin gourmand.** Menu camarguais - Sur réservation.

Possibilité de confectionner son pique-nique auprès des producteurs locaux.

Pour un déplacement plus écologique ! Profitez des navettes gratuites au départ d'Arles ou de la mise à disposition d'un vélo électrique pour toute arrivée en train.

Renseignements : 04 90 97 93 97 – www.parc-camargue.fr

